



Collège
Lycée

MangaRun

3^{ème}
édition



Lauréat
Collège
2024 -2025



Lauréat
Lycée
2024 -2025



Règlement du Concours de Dessin MangaRun Lycées & Collèges 2025-2026

Article 1 : Objet du concours

Le concours de dessin MangaRun est ouvert aux élèves des lycées et collèges de la Réunion, dans le but de promouvoir la créativité artistique et la passion pour les mangas et la culture japonaise.

Article 2 : Thème du concours

Les participants devront créer un dessin original en respectant le thème central du concours :



"Kawaii Peï : les visages de la Réunion"

Représenter une figure emblématique de La Réunion en version Kawaii

Un personnage historique (La Buse, ...)

Cela peut-être : Une figure culturelle, légendaire ou folklorique (Grand-mère Kal ...)

Des animaux emblématiques (Paille-en-queue, ...)

Conditions à respecter :

- Le dessin doit respecter les codes du kawaii (formes rondes, yeux expressifs, bouche simples, style mignon et bienveillant). Les caricatures dégradantes, moqueuses ou offensantes ne seront pas acceptées.
- Chaque dessin doit comporter un petit encadré indiquant qui est représenté (Nom du personnage ou de l'animal).
- Le dessin doit être mis en scène dans un décor adapté au personnage tout en restant dans le thème. Si aucun décor n'est présent, la composition doit justifier ce choix.

Définition Kawaii : *"Qualifie ce qui est mignon, particulièrement en référence à la culture pop japonaise."*

*"Pour dessiner un chat kawaii, on ne dessine pas les yeux tels qu'ils sont dans la réalité !
Selon leur forme, ils expriment un caractère ou une émotion."*

Mayumi Jezewski, Mes dessins kawaii : Chats et chatons vraiment adorables: Étape par étape

La Langue Française. Kawaii. La Langue Française, 2025. Disponible sur : <https://www.lalanguefrancaise.com/dictionnaire/definition/kawaii> (consulté le 07/09/2025)

Article 3 : Modalités de participation

1. Le concours est ouvert aux élèves des lycées et collèges.
2. Chaque participant ne peut soumettre qu'une seule œuvre.
3. Les dessins doivent être réalisés à la main, en utilisant des techniques traditionnelles ou numériques. (Les œuvres générées par IA (intelligence artificielle) ne sont pas autorisées).
4. Les œuvres devront être en couleur ou en noir et blanc, et au format A4.
5. Le plagiat est strictement interdit, et toute participation impliquant du plagiat sera automatiquement éliminée.
6. Les participants devront fournir obligatoirement l'autorisation (parentale pour les mineurs) dûment remplie et signée avec leur dessin. Dans le cas contraire, leur participation au concours ne sera pas considérée comme valide.
7. La soumission des documents (dessin et autorisation) doit être effectuée par un enseignant ou personnel de l'établissement participant.

Article 4 : Envoi des œuvres

1. Chaque dessin devra être numérisé au format numérique (JPEG ou PNG), nommé par le NOM de l'établissement, le NOM et prénom du participant

Exemple : LYC BRASSENS Dessin - DUBARD Aurore ou CLG BRASSENS Dessin - DUBARD Aurore

et envoyé par courrier électronique à l'adresse : mangarun@mangarun.re. (10 Mo maximum par email)

2. Il doit être accompagné (dans le même email) impérativement de l'autorisation (parentale pour les mineurs) fournie, qui doit être elle aussi nommée par :

Exemple : LYC BRASSENS Autorisation - DUBARD Aurore ou CLG BRASSENS Autorisation - DUBARD Aurore

Article 5 : Jury et sélection des lauréats

1. Le jury sera désigné par l'organisatrice du concours, il pourra être composé de professionnels et d'amateurs.
2. Les critères de sélection incluront la créativité, l'originalité, le respect du thème, la qualité artistique et l'effort fourni.
3. L'organisatrice se réserve la possibilité de demander aux participants une explication sur leur démarche de création (Idée, étapes de réalisation, etc.)
4. **Huit lauréats** seront sélectionnés parmi l'ensemble des participations : 4 en collège et 4 en lycée.

Article 6 : Prix

1. Chaque lauréat recevra un prix

Prix Collège

- 1er prix :** - 50 € (Bons d'achat en librairie)
- les 4 premiers tomes du manga "Radiant"
- Une planche dédicacée du mangaka Dje San
- 2ème prix :** - 25 € (Bons d'achat en librairie)
- un manga
- Une planche dédicacée du mangaka Dje San
- 3ème prix :** - 15 € (Bons d'achat en librairie)
- un manga
- Une planche dédicacée du mangaka Dje San
- Coup de cœur de l'organisatrice :**
- Cadeau surprise

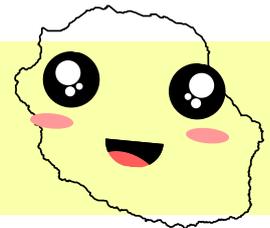
Prix Lycée

- 1er prix :** - 50 € (Bons d'achat en librairie)
- les 4 premiers tomes du manga "Redksin"
dédicacés par le mangaka Staark
- Une planche dédicacée du mangaka Dje San
- 2ème prix :** - 25 € (Bons d'achat en librairie)
- un manga
- Une planche dédicacée du mangaka Dje San
- 3ème prix :** - 15 € (Bons d'achat en librairie)
- un manga
- Une planche dédicacée du mangaka Dje San
- Coup de cœur de l'organisatrice :**
- Cadeau surprise

2. Les noms des lauréats seront communiqués sur le site Mangarun.re ainsi que par email à l'ensemble des établissements participants.

Article 7 : Calendrier

1. Date limite d'envoi des œuvres : **le 05 avril 2026** à 23h59
2. Annonce des lauréats : avril/mai 2026 (date précise communiquée ultérieurement).
3. Remise des prix : Date en attente (en avril ou mai 2026 à Saint Denis).



Article 8 : Droits d'utilisation

Les participants conservent les droits d'auteur de leurs œuvres, mais ils autorisent l'organisatrice à utiliser les dessins à des fins de promotion du concours et de publications des résultats, sans but lucratif.

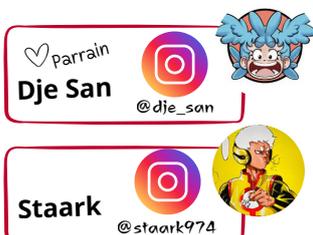
Article 9 : Contact

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter Aurore DUBARD
mail : mangarun@mangarun.re

Le 07 septembre 2025

Organisatrice : Aurore DUBARD

Site : <https://www.mangarun.re/>



Partenaires MangaRun



Organisatrice :
Aurore DUBARD